



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

N° DBC 20241801-01

Thiers Dore
et Montagne
L'INTERCO

AR Prefecture

053-200070712-20240118-DBC20240118_01-DE
Reçu le 26/01/2024
Date de 26/01/2024

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18 Janvier 2024 à 13H

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Date de la convocation : 11 Janvier 2024

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 18 Janvier 2024 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Sophie DELAIGUE, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Martine MUNOZ, Patrick SAUZEDDE, Philippe BLANCHOZ, Olivier CHAMBON, Georges LOPEZ, Bernard VIGNAUD, Christophe DOS SANTOS.

Membres du Bureau absents excusés :

Michel COUPERIER, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Michel GONIN, Jean Eric GARRET, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Chantal CHASSANG, Claude GOUILLON-CHENOT, Thomas BARNERIAS, Ludovic COMBE, Daniel BALISONI, Ludovic DASSAUD.

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Jean-François DELAIRE à Frédéric CHONIER

Secrétaire de séance : Rachel BOURNIER

**OPERATION D'AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVE
PROGRAMME D'INTERET GENERAL (PIG) DE LA CCTDM
DEMANDES DE CONTRIBUTIONS**

Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n° 20220201-12 du 01/02/2022 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) unifié ;

Vu la convention du PIG n° 063-04-2022 du 02 septembre 2022 signée par l'État, l'Anah, la SACICAP et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Membres du Bureau en exercice :

35

Membres du Bureau présents :

16

Membre du Bureau représenté :

1

Membres présents sans voix
délibératives : 1

Total votants : 16

AR Prefecture

063-200070712-20240118-DBC20240118_01-DE

Rédigé le 26/01/2024

Publié le 26/01/2024

Dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) de TDM, 2 dossiers de demandes de contribution de propriétaires occupants ont été déposés à la Communauté de communes :

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

Prénom Nom	Type de demandeur	Adresse du logement	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
Aurélie BARLOY	PO	La Croix du Poyet 63250 CHABRELOCHE	21 000,00 €	10 % Economie d'énergie (plafonné à 3 000 €)	2 100,00 €
Amandine CARROLA	PO	3, place du 11 novembre 63550 SAINT-REMY-SUR-DUROLLE	3 502,00 €	10 % Autonomie	350,00 €
				/	2 450,00 €

Soit un total de subventions s'élevant à **2 450,00 euros**.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi de ces contributions ;
- **Autorise** le versement des contributions après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon



TOTAL VOTANTS : 16

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 16

Abstentions : 0

Membres du Bureau présents : 16

Pour : 16

Membres présents sans voix délibératives : 1

Contre : 0

Représentés : 1

Non participation : 0